

RINOL PARKING OS10 (II)

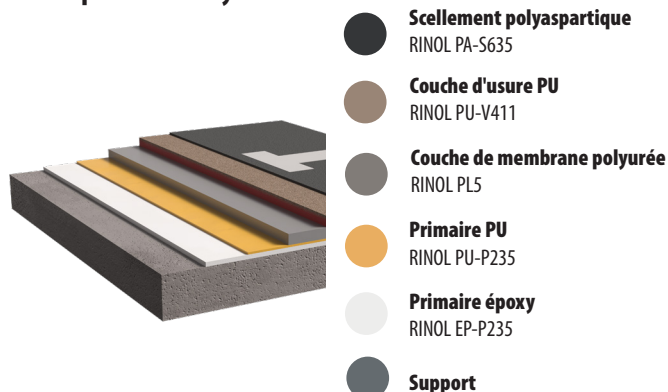
REVÊTEMENT ÉLASTIQUE POUR PARKINGS À ÉTAGES POUR DALLES DE STATIONNEMENT EXPOSÉES

RINOL

1. Description du système

Système élastique quatre couches pour parkings à étages exposés aux intempéries. Protège contre l'eau, le gel et les sels de déverglaçage, en absorbant les mouvements dynamiques du béton. Certifié conformément à la directive du Comité allemand du béton pour la protection et la réparation des structures en béton (DIN EN 1504-2).

2. Composition du système



3. Propriétés

- Application rapide et remise en service rapide
- Faible dégagement d'odeur pendant la mise en œuvre
- Protège les supports en béton contre la pénétration d'eau et la contamination de surface
- Pontage des fissures à basse température
- Résistant à l'usure
- Convient au trafic de véhicules
- Antidérapant
- Sans joint

4. Certifications

RINOL PARKING OS10 (II) est certifié conforme à des normes de qualité élevées.

RINOL PARKING OS 10 (II) Conformément à la « Directive pour la protection et la réparation des composants en béton » publiée par le Comité allemand pour le béton armé (DAfStb).

Les produits individuels du système RINOL PARKING OS10 (II) sont certifiés :

Matériau de chape en résine synthétique selon EN 13813:2002

Revêtement pour la protection de surface du béton selon EN 1504-2:2004

5. Données techniques

Le système RINOL PARKING OS10 (II) fournit des données techniques détaillées, y compris les propriétés physiques et mécaniques :

Données techniques		
1	Épaisseur	environ 6-7 mm
2	Pontage des fissures (EN 1062-7 / ZTV BEL B3)	Classe IV T+V (B4.2) > 0,25 – 0,4 mm (-20°C)
3	Adhérence (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
4	Résistance aux chocs (DIN EN ISO 6272-1)	> 4 Nm
5	Résistance à l'abrasion (meule Taber H22/1000g) (DIN 53754 / ASTM D4060)	1375 mg /1000 cycles
6	Résistance à la diffusion de vapeur d'eau (EN ISO 7783-1 / -2)	Classe III > 175 m
7	Absorption d'eau (DIN EN 1062-3)	< 0,01 kg/(m ² · h0,5)
8	Résistance chimique (DIN EN 13529) DIBt n. 1 (Carburant) DIBt n. 3 (Huile) DIBt n. 10 (Acide)	Conforme Conforme Conforme
9	Résistance au glissement (DIN EN 13036-4)	> 60 SKT
10	Résistance au glissement (DIN 51130)	R11
11	Stabilité de la couleur (échelle 1-8, meilleur=8) (DIN EN ISO 877)	8

6. Résistance chimique

Les sols RINOL PARKING OS10 (II), dans des conditions de température ambiante, présentent une résistance à :

Acides minéraux faibles, tels que les acides chlorhydrique, nitrique, phosphorique et sulfurique.

Substances alcalines, y compris l'hydroxyde de sodium jusqu'à une concentration de 50%.

Agents de nettoyage standard utilisés pour l'entretien des sols.

Sucres, même en cas de contacts répétés.

Huiles minérales, diesel, kérosène et essence.



7. Couleurs disponibles

Le système RINOL PARKING OS10 (II) est disponible dans une large gamme de couleurs RAL et NCS, offrant un vaste choix pour répondre aux préférences esthétiques de tout projet.

8. Instructions d'application

8.1. Supports

8.1.1 Les supports appropriés sont le béton, le béton ou les chapes modifiés aux polymères, l'anhydrite ou la magnésite.

8.1.2 Le support devrait avoir une résistance à la traction minimale de 1.5 N/mm² et une résistance à la compression de 25 N/mm² mesurées selon une norme nationale approuvée.

8.1.3 Le support devrait être visiblement sec. Pour le béton et le béton modifié aux polymères, la teneur en humidité ne devrait pas dépasser 6% en poids, mesurée selon la méthode CM (carbure de calcium). Pour les supports en anhydrite ou magnésite, des teneurs en humidité jusqu'à 0.8% en poids sont acceptables.

8.1.4 Le support doit être propre et exempt de poussière et de particules non adhérentes. Toute trace de contaminants tels que huiles, graisses, corps gras, résidus de peinture, produits chimiques, algues et laitance devrait être éliminée.

8.2. Préparation

8.2.1 La méthode privilégiée de préparation de la surface est le grenailage sous aspiration. D'autres méthodes telles que le bouchardage, le sablage ou le ponçage peuvent être utilisées mais sont généralement moins satisfaisantes.

8.3. Application du primaire

8.3.1 Le primaire époxy RINOL EP-P235 est mélangé à l'aide d'un mélangeur électrique, en prenant soin d'éviter l'inclusion d'air. Une fois homogène, le mélange est versé sur la surface préparée et étalé à l'aide d'une spatule Kaub ou d'une raclette en caoutchouc. La consommation de matériau est de 300 - 500 g/m² selon la rugosité du support.

8.3.2 Du sable de quartz sec RINOL QS20 est saupoudré sur le primaire frais à raison d'environ 800 g/m² pour assurer la résistance au glissement et une bonne adhérence entre les couches.

8.3.3 Avant l'application du primaire PU, éliminer tout excès de sable de silice, puis poncer légèrement et aspirer soigneusement la surface du primaire époxy. Appliquer RINOL PU-P235 à l'aide d'un rouleau à poils courts à une consommation d'environ 50 g/m².

8.3.4 Les primaires RINOL ne doivent pas être appliqués lorsque la température descend ou devrait descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

8.4. Application de la membrane

8.4.1 La membrane RINOL PL5 devrait être appliquée lorsque le primaire a durci mais n'est pas complètement polymérisé. Cela se produit normalement après 12 - 15 heures.

8.4.2 Avant l'application de la membrane, éliminer l'excès de sable de silice, poncer et aspirer le primaire.

8.4.3 Les deux composants de RINOL PL5 sont mélangés et appliqués par pulvérisation à l'aide d'une pompe à polyurée à chaud appropriée, à un taux de consommation d'environ 2200 g/m².

8.4.4 RINOL PL5 ne doit pas être appliqué lorsque la température descend ou devrait descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

8.5. Application de la couche d'usure

8.5.1 La couche d'usure RINOL PU-V435 devrait être appliquée lorsque le primaire a durci mais n'est pas complètement polymérisé. Cela se produit normalement après 12 - 15 heures.

8.5.2 Les deux composants de RINOL PU-V435 devraient être mélangés à l'aide d'un mélangeur électrique, en prenant soin d'éviter l'inclusion d'air. Le mélange est ensuite versé sur la surface de la membrane et étalé avec une spatule crantée, à raison d'environ 1300 g/m².

8.5.3 Du sable de quartz sec RINOL QS20 est entièrement saupoudré sur la couche d'usure fraîche pour assurer la résistance au glissement.

8.5.4 RINOL PU-V435 ne doit pas être appliqué lorsque la température descend ou devrait descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

8.6. Application de la couche de finition

8.6.1 La couche de scellement RINOL PA-S635 devrait être appliquée lorsque la couche de nivellement a durci mais n'est pas complètement polymérisée. Cela se produit normalement après 12 - 15 heures.

8.6.2 Avant d'appliquer la couche de finition, éliminer l'excès de sable de quartz, poncer et aspirer la surface.

8.6.3 Mélanger les deux composants de la couche de finition avec un mélangeur électrique, en prenant soin d'éviter l'inclusion d'air. Lorsque le mélange est homogène, le verser sur la surface de la couche de nivellement, l'étaler avec une spatule en caoutchouc ou une raclette et repasser au rouleau à poils mi-courts. La consommation de matériau devrait être d'environ 600-800 g/m².

8.6.4 La couche de finition ne doit pas être appliquée lorsque la température descend ou devrait descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

8.6.5 À 20 °C, RINOL PARKING OS10 (II) est praticable à pied après 18 à 24 heures, atteint sa résistance mécanique complète après 7 jours et sa résistance chimique complète après 28 jours.

9. Clauses de spécification pour RINOL PARKING OS10 (II)

Tous les produits doivent être appliqués et polymérisés à des températures comprises entre 15 et 25°C et à une humidité relative <80%.

Les primaires doivent être RINOL EP-P235, appliqué à raison de 300-500 g/m² et RINOL PU-P235, appliqué à environ 50 g/m²

Du sable de quartz sec 0,8 Kg/m² de RINOL QS-20 doit être entièrement saupoudré dans le primaire frais.

La membrane doit être RINOL PL5, appliquée par pulvérisation à raison de 2200 g/m².

La couche d'usure doit être RINOL PU-V435, appliquée à raison de 1300 g/m². Du sable de quartz sec (RINOL QS-20) doit être entièrement saupoudré dans la couche d'usure fraîche.

La couche de finition doit être RINOL PA-S635, appliquée à raison de 600-800 g/m².

10. Entretien

Le système RINOL PARKING OS10 (II) est facile à entretenir et à nettoyer. Pour garantir la longévité et les performances du système, il est essentiel de suivre les instructions d'entretien fournies. Cela peut inclure un nettoyage régulier avec des produits appropriés pour éliminer la saleté et les résidus, une inspection périodique du sol pour détecter les signes d'usure, et la réparation ou le remplacement des zones endommagées si nécessaire. Avec un entretien

approprié, le système RINOL PARKING OS10 (II) peut fournir de nombreuses années de service fiable.

11. Sécurité

La sécurité est une priorité chez RCR Flooring Products Italia S.r.l. Nous fournissons des informations sur la sécurité et les précautions à prendre lors de l'application des systèmes RINOL. Cela peut inclure l'utilisation d'équipements de protection individuelle pendant l'application, une ventilation adéquate, la prévention de l'exposition aux produits chimiques et l'élimination appropriée des déchets de produits. Il est important de suivre toutes les consignes de sécurité pour garantir un environnement de travail sûr et préserver l'intégrité des systèmes.

12. Mesures de santé et de sécurité

Consulter la dernière version en vigueur de la fiche de données de sécurité (FDS) des produits qui font partie du système et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023) pour obtenir des informations sur la manipulation des produits. Porter des vêtements de protection appropriés tels que des gants et des lunettes de protection pendant l'application.

Le contact de la peau avec les résines liquides peut provoquer des atteintes à la santé et des allergies.

Une fois correctement polymérisé, le produit n'est pas dangereux.

13. Service client

Chez RCR Flooring Products Italia S.r.l., nous sommes fiers de fournir un service client exceptionnel. Notre équipe d'experts est à votre disposition pour répondre à vos questions, fournir des conseils techniques et vous aider à choisir les systèmes RINOL les mieux adaptés à vos besoins. Nous fournissons également des informations d'application pour garantir que nos systèmes soient installés correctement et offrent des performances optimales.

14. Mentions légales

Les données techniques des produits et systèmes de la Société ont été compilées avec le soin requis. Toutefois, toute recommandation ou suggestion concernant l'utilisation de ces produits est faite sans garantie, car les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappent au contrôle de la Société. Il est de la responsabilité du client de déterminer si les produits conviennent à l'application particulière et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit particulier. Aucune responsabilité ne peut donc être dérivée de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie de propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues/pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.rinol.com.

La fiche technique n'exempte pas l'utilisateur d'effectuer ses propres essais d'application, si nécessaire, dans les limites de ses capacités. Veuillez

consulter le Guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur l'installation des produits RINOL.

15. Marquage CE

Les produits individuels qui composent le système sont certifiés selon la norme DIN EN 13813 « Matériaux de chape et chapes - Matériaux de chape - Propriétés et exigences » (janvier 2003) et EN 1504-2. Ces normes spécifient les exigences relatives aux mortiers de chape utilisés dans les constructions de sols intérieurs. Les revêtements en résine et les scellements sont également couverts par ces normes. Les produits conformes aux normes mentionnées doivent porter le marquage CE.